Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 493

Artikel: Les expositions

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262582

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

toute confusion, quant au suffrage féminin, qui ne relève que du Grand Conseil d'abord, du corps électoral... masculin ensuite). C'est ainsi que nous n'aurions garde d'oublier que le chef actuel de notre gouvernement, M. Adrien Lachenal, s'est toujours déclaré féministe, et a à son actif plusieurs discours logiques et incisifs en notre faveur, et que M. Balmer, chef du Département de Justice et Police est l'un des trois seuls députés de droite qui eurent le courage, lors de la néfaste séance du Grand Conseil de juin 1932, de voter le projet Albaret sur le suffrage féminin. Ce sont là des états de service auxquels, n'étant pas ingrates, nous savons nous reporter.

Mais le premier critère sur lequel baser pratiquement notre appréciation féministe sur notre Exécutif, c'est le renouvellement des Commissions administratives qui nous le fournit. Depuis plus de vingt ans en effet, notre tactique a toujours consisté à travailler à faire entrer dans ces organismes officiels, chargés de tâches dont plusieurs sont d'un intérêt direct pour nous, des femmes qualifiées qui, d'une part, font ainsi leur expérience de la chose publique, et de l'autre habituent leurs collègues masculins à apprécier la collaboration féminine au service de tous. Même à en croire certaines de nos amies, c'est sur ce point-là essentiellement que nous ferions bien de concentrer notre activité suffragiste, la revendication du droit de vote ne devant se manifester qu'en second lieu.

Malheureusement, les récentes nominations faites par le nouveau Conseil d'Etat ne peuvent que nous confirmer dans notre opinion qu'à suivre ce conseil, nous nous bornerions à tourner dans un cercle comme une souris en cage après sa queue. En effet, de la liste commune que trois de nos organisations féminines genevoises lui avaient présentée (Suffrage, Union des Femmes et Femmes universitaires), le Conseil d'Etat n'a retenu que quelques noms. Le Grand Conseil, lui, bien davantage divisé par les luttes de partis, et auquel nous hésitons toujours de ce fait à confier le sort de nos candidates, s'est montré plus généreux, puisqu'il a non seulement réélu Mme Bondallaz, membre du Comité de l'Association pour le Suffrage, à la Commission de Protection des Mineurs, mais que, encore, il a également élu à la Commission de l'Asile de Loex, Mme Gallay-Laplanche, qui y avait été nommée précédemment par le Conseil d'Etat. Nous ne nous illusionnons pas d'ailleurs sur le rôle que la politique et l'équilibre des partis ont joué là comme ailleurs... Mais pour ces deux Commissions, et sous réserve faite des nominations à la Commission de protection des Mineurs par le Conseil d'Etat de Mlle Guibert et de Mme Barbier, qui sont encore en suspens au moment où ces lignes sont écrites, la situation féministe reste la même que précédemment — si l'on peut appeler situation féministe la proportion d'une femme pour sept hommes?

A la Commission de l'Asile des Convalescents, nous trouvons également une femme sur six membres, Mlle Céline Pélissier, infirmière-chef du Bon Secours, ayant été nommée en remplacement de Mme Andrée Bornand, qui y a siégé de 1933 à 1936. Mais alors, impossibilité toujours de faire entrer une femme à la Commission de l'Asile des aliénés (Bel-Air), qui, depuis le départ de Mlle le Dr. Schaetzel constitue une chasse gardée masculine, et cela, malgré la candidature excellente en tous points de Mme le Dr. Keller, spécialiste des maladies nerveuses. Et bien pire encore, recul à la Commission de l'Hôpital et de la Maternité, l'une de nos plus importantes Commissions administratives, vers laquelle ont convergé tous nos efforts depuis bien des années, et où, depuis 1925, soit donc douze ans, a toujours siégé une femme (et de 1933 à 1936 même deux) Mlle le Dr. Maystre, puis à la retraite de cette dernière, Mlle le Dr. Cécile Bertrand. Celle-ci a donné largement son temps et sa peine aux travaux, fort difficiles durant cette dernière période de cette Commission, et le personnel infirmier féminin notamment a toujours trouvé en elle un défenseur ardent: est-ce pour cela qu'elle vient d'être froidement rayée, et que 10 hommes seuls s'occupent maintenant de ces deux grands établissements hospitaliers, qui comptent pour le moins autant de femmes que d'hommes dans leur personnel et bien plus, et par définition, parmi leurs malades!...

C'est donc avec un profond regret que nous enregistrons ce recul si marqué, mais qui, au fait ne doit pas nous étonner trop dans l'état permanent de notre infériorité politique. « Ce sont des Commissions politiquement constituées... » nous a-t-on dit aimablement pour expliquer cet insuccès. Nous nous en doutions. Mais alors comment y faire entrer des femmes, en dépit de leurs capacités, de leur expérience et de leur bonne volonté, puisque — jusque à quand? — elles ne sont que des pions négligeables sur l'échiquier où jouent seuls nos concitoyens?...

E. Gd.

Comment doit être aménagée une école?[1]

Je ne me doutais pas que la construction et la disposition des bâtiments d'école fussent soumises à des règlements précis. Mais l'importance en est capitale et a été trop longtemps négligée. Actuellement, la plupart des pays ont établi des prescriptions générales, laissant aux architectes le soin des détails.

La plus grande importance est naturellement attachée à l'hygiène; mais il est réjouissant de voir que le côté esthétique est aussi sérieusement examiné. On a vu trop longtemps des écoles sombres et sales, aux murs rébarbatifs, aux vitres dépolies, aux plafonds bas et enfumés; trop d'écoliers ont courbé leur dos sur des pupitres étroits et tristes; on a enfin compris que l'école est un élément de la vie de l'enfant, puisqu'il y passe une grande partie de son temps, et qu'il doit y trouver les meilleures conditions physiques et morales. On a réglé rationnellement l'éclairage, la ventilation, la température...

Le lieu d'emplacement de l'édifice scolaire doit être choisi avec soin; les classes ne doivent pas s'ouvrir sur une rue, et — prescription touchante de certains pays — il faut que les élèves placés dans le coin le plus reculé de la classe puissent voir un coin assez large du ciel!

L'éclairage, très important dans une salle d'étude, a été partout sérieusement examiné, et la préférence a été donnée aux fenêtres placées à la gauche des élèves, seul moyen d'empêcher des ombres se former sur les cahiers. Si l'éclairage artificiel est nécessaire, il sera de préférence indirect. Il est inutile d'insister sur le caractère essentiel de ces prescriptions, que l'on a négligées avec une inconscience étonnante dans les siècles précédents. Le problème de l'aération, tout aussi important, a été résolu au moyen de salles suffisamment spacieuses, munies de fenêtres aux dimensions spécifiées et de vasistas. Les mêmes considérations hygiéniques exigent des murs et des planchers lavables.

Mais ce n'est pas tout que d'avoir une classe propre, lumineuse et bien aérée; il faut encore qu'elle soit accueillante; et c'est pourquoi aux couleurs ternies et tristes succèdent les teintes claires et douces, qui flattent la vue sans la fatiguer. L'école ne sera pas seulement confortable et pratique, mais possédera encore un caractère de beauté. Toutes les législations nationales mentionnées par le B. I. E. insistent sur le côté esthétique des constructions scolaires, et c'est peut-être le plus grand pas accompli. Les enfants, qui passent tant d'heures à l'école, prendront l'habitude des lignes belles et simples, des proportions justes et harmonieuses. Or, l'habitude de voir des choses belles en donne souvent le goût, et il faut savoir gré à tous les gouvernements d'avoir attaché une si grande importance à ce côté de la formation de l'enfant.

P.

[1] *La législation régissant les constructions scolaires.* (Bureau international d'Education, 44, rue des Maraichers, Genève.)

La Conférence de Zurich de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

(27 et 28 février 1937)

Nous sommes heureuses de pouvoir dire à nos lecteurs que les préparatifs pour cette Conférence avancent de façon réjouissante, grâce à la collaboration bien établie entre Miss Heneker, l'organisatrice déléguée à Zurich par l'Alliance, et plusieurs de nos féministes de cette ville, qui lui apportent un appui précieux.

Pour répondre aux demandes de renseignements qui nous parviennent de plusieurs côtés, nous donnons ci-après toute une série d'informations pratiques:

Participation à la Conférence: Celle-ci étant une Conférence d'études, est ouverte à chacun et à chacune de ceux que les questions traitées intéressent. Il n'est donc aucunement question de représentation accréditée de délégations, de limitation de chiffres des participantes, etc., etc.

Durée de la Conférence: Samedi 27 et dimanche 28 février. Les séances du 25 février et des 1er et 2 mars sont réservées aux travaux du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale, et la journée du 26 février à la Conférence des Présidentes des Sociétés nationales affiliées à l'Alliance Internationale.

La Conférence proprement dite comprend les deux sessions du samedi matin et après midi, consacrées la première à la question de la paix, la seconde à celle du suffrage, la session du dimanche matin, consacrée à la question du travail féminin, plus une courte session le dimanche après-midi pour adopter les résolutions préparées dans les sessions précédentes.

Meetings publics: Deux meetings publics sont annoncés, l'un pour le vendredi soir 26 février, destiné à la jeunesse, l'autre pour le samedi soir 27 février, auquel prendront notamment la parole Mrs. Corbett Ashby, présidente internationale, M. F. Maurette, directeur adjoint du B. I. T., Mme Brunschvicg, sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale, et d'autres personnalités encore.

Repas en commun: Deux déjeuners avec discours officiels, auxquels chacune peut participer en payant sa part, sont annoncés l'un pour le samedi 27 février, à midi 30, organisé par la Commission de la Paix de l'Alliance Internationale, l'autre pour le dimanche 28 février, à la même heure, auquel l'Alliance Internationale invite des personnalités masculines suisses. Les discours porteront sur la façon dont les électeurs peuvent venir en aide à la cause du suffrage féminin en Suisse.

Inscriptions à la Conférence: Le prix d'entrée pour toute la durée de celle-ci a été fixé à 3 fr. 30 (droit des pauvres compris). Pour une seule session: 1 fr. 10. (Le prix des déjeuners se paie naturellement à part.) Le paiement se fera, soit au début de la Conférence, le 27, soit déjà le 26.

Prière instante de bien vouloir s'annoncer à l'avance par écrit *à Miss D. Heneker, Hôtel Eden au Lac, Utoquai, 45, Zurich.*

Locaux: Toute la Conférence, sauf les meetings publics, se tiendra soit à l'Hôtel Eden au Lac, Utoquai, 45, soit à l'Hôtel Bellerive, situé exactement à côté et placé sous la même direction. Les repas seront pris à l'Hôtel Eden seulement.

Hôtels recommandés:

Hôtel Eden: Chambre sur le quai et petit déjeuner . . . . . par jour	8 fr. —
Chambre sur rue et pet. déjeuner .	6 fr. 50
Repas par personne (à condition d'un minimum de 20 personnes)	3 fr. —
Lunch du dimanche	4 fr. —
Pension Beau-Site, Dufourstrasse, 40 (à quelques minutes de l'Eden): Chambre et pet. déjeuner à partir de . .	5 fr. 50
Pension Cecil, Dufourstrasse, 31: Pension complète par jour et par personne	8 fr. —
Hôtel Touring (centre de la ville): Chambre, eau courante, chauffage, petit déjeuner et service	8 fr. 35
Hôtel Urban (garni), Stadelhoferstr.: id. id.	8 fr. 35
Hôtel St. Peter (centre) id., id. .	8 fr. 20
Augustinerhof (cent.) id. id. 5 fr. 50 et	6 fr. 50
Hôtel des Trois Rois (près de la gare de l'Enge)	5 fr. 50
Maison des Amies de la Jeune Fille, Stauffacherplatz (Zurich IV), recommandée	4 fr. 40

Prière de retenir sa chambre en s'adressant directement aux hôtels.

En outre les suffragistes zurichoises offrent aimablement l'hospitalité à celles de leurs visiteuses qui ne voudraient pas aller à l'hôtel. S'adresser pour cela à Mlle Clara Stockmeyer, présidente de l'Union suffragiste de Zurich, Rotelstrasse, 69, Zurich VI.

Quant aux repas, la patrie des admirables restaurants antialcooliques féminins offre un choix immense à celles des participantes qui ne voudraient pas les prendre à l'Hôtel Eden. Signalons-leur toutefois, la perte de temps qui risque d'en résulter pour elles, les intervalles entre les séances n'étant pas longs.

Renseignements et correspondance.

Prière de bien vouloir s'adresser dès maintenant, pour tout ce qui concerne la Conférence à Miss Heneker.

N.-B. — *Nous publierons dans notre prochain numéro, qui sera le dernier à paraître avant la date de la Conférence, les noms des orateurs et des oratrices des diverses manifestations, et le détail des questions traitées.*

la plus désolée du monde. Les deux chameaux ne se relèvent plus, une fois écroulés de misère, et il faut les abandonner. La piste dans le Gobi est jalonnée de carcasses. Le cheval d'Ella Maillart, qu'elle a nommé Slalom, en souvenir de ses randonnées en ski, tombe malade. Il a fourni son maximum. Il faut l'abandonner, lui aussi, dans la solitude glacée.

Puis les voyageurs exténués arrivent enfin à l'oasis de Khotan, la capitale de la Dounganie, qui est à quarante-cinq jours de la frontière des Indes. Ils y rencontrent leur premier « Européen ». Fleming dévore des *Times* vieux de trois mois et consent à se raser; Ella Maillart déplore l'absence du *Petit Parisien*. Quand elle rencontre des soldats communistes qui demandent à voir ses papiers, elle commence par les prier de se laisser photographier. Flattés, ils ont le sourire, et n'épluchent pas les papiers, c'est-à-dire de simples et insuffisants laissez-passer de légations.

A Kachgar, la voyageuse éprouve une joie unique, quoique, note-t-elle, il lui semble toujours naturel d'être là où elle se trouve. Cette arrivée à Kachgar, la ville barbare, lui paraît inespérée, tant à la considérer depuis Pékin, elle lui avait semblé chimérique. Le bonheur pour elle, c'est cet instant d'équilibre entre le passé, le long voyage qui l'a satisfaite, et un avenir immédiat riche de promesses: vacances dans l'Himalaya et retour en Europe. A Kachgar, outre des conseils accueillants, elle retrouve des missionnaires — ils sont partout en Chine, des protestants et des catholiques — et elle fait la connaissance de Miss Engdall dont il vaut la peine de dire quelques mots.

Cette missionnaire suédoise habitait le Sinkiang depuis trente ans et, lors de la dernière guerre civile, elle était restée seule à Koutcha, où elle vivait depuis treize ans et les guerriers pillards avaient toujours respecté son bien. Un jour, un officier avait voulu lui prendre son cheval; elle l'avait giflé de si magistrale façon qu'il était parti tout éberlué. Et lorsque les Dounganes voulaient lui payer ses médicaments avec leurs billets dépréciés, elle refusait; leur montrant des murs tapissés de journaux, elle disait: Merci, j'ai déjà du papier et mieux illustré que le vôtre, je veux de l'argent capable d'acheter du pain ».

Miss Engdall fatiguée et âgée devait quelque temps plus tard, retourner en Suède pour y finir ses jours; mais son cœur affaibli ne supporta pas la montée à 4.200 mètres que comportait le voyage de retour et elle mourut en route.

Par des vallées montagneuses pleines de silence, de bon air, de gentianes et d'edelweiss, parmi des rochers noirs, des lacs glaciaires, des névés et des moraines désolées, les voyageurs gagnent Srinagar, la capitale du Cachemire et, en Inde, se sentent en pays civilisé. A 3000 mètres d'altitude, voici un bureau de poste et le premier poteau télégraphique; les chevaux d'Ella Maillart et de Fleming tombent dans un torrent et, une fois de plus, les voyageurs sèchent leurs appareils photographiques et leurs précieuses notes. L'auto va les emmener et Ella en abandonnant la vie sauvage distribue ses plus chères possessions durant sa longue randonnée: sa confortable selle chinoise, sa marmite et son sac de couchage en peau de mouton, tout racorni à force d'avoir été immergé. Par terre, par mer et par air, notre Suissesse regagne Paris et elle pense: « Soudain, je comprends quelque chose: que Paris n'est rien, ni la France, ni l'Europe, ni les blancs même. Il n'y a qu'une seule chose qui existe, envers et contre tous les séparatismes, il n'y a qu'un engrenage magnifique qui s'appelle le monde. »

En lisant les pages écrites de si alerte façon par Ella Maillart, le lecteur saisit que quelque chose a été brisé en Chine depuis la Révolution. La continuité de l'Empire qui rattachait au présent le passé immémorial, n'est plus. Les provinces sont sous la patte de généraux-politiciens qui ne font rien pour améliorer la détresse des paysans. Ceux-ci ne connaissent plus un moment de paix, et, poussés par le désespoir, attendent du communisme russe l'amélioration de leur sort. Il y aura encore des heures troubles dans l'histoire de la Chine, mais elle vit dans une autre durée que l'Occident et le temps travaille pour elle.

Jeanne Vuilliomenet.

Les Expositions

Une Exposition de Broderie d'Art

Dans les salons de l'Hôtel Métropole à Genève a eu lieu jeudi 28 et vendredi 29 janvier, une exposition de broderie d'art. Mmes Meillard et Delphin, 5, Corraterie, ont su disposer avec beaucoup de goût leurs dessus de sièges et leurs fauteuils de style recouverts, ainsi que des nappages de tissus et de dessin parfois nouveaux.

Parmi la collection très variée des tapisseries copiées sur des modèles anciens, nous avons apprécié la richesse de certains motifs de verdure flamande, la justesse de ton des meubles Louis XIV. Sur quelques tables s'étalent des nappes créées par ces dames. Une évolution se précise dans le choix des tissus: on abandonne les toiles rustiques de teintes naturelles et l'on admet toute une théorie de nouvelles étoffes légères et fines; le dessin aussi subit une modification: de grandes diagonales distraient du conventionnel encadrement des nappes.

Nous avons particulièrement remarqué une nappé à porto entièrement recouverte d'entre lacs au nœud de Palestrina. Ces mêmes entrelacs se retrouvaient sur des dessous d'assiettes et un chemin de table légèrement rosé, destinés à reposer directement sur la table de bois poli.

Quelques inventions heureuses et beaucoup de bon goût. M. G. C.

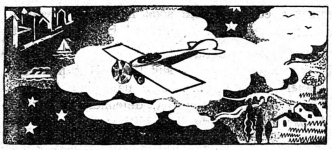

Correspondance[1]

Défense aérienne

Neuchâtel, le 27 janvier 1937.

Le *Mouvement Féministe* du 23 janvier, sous la signature S. B., rend compte d'une causerie donnée au Lyceum de Lausanne, par Mlle A. Quinche, avocate, sur la défense aérienne passive. Nous relevons avec plaisir la fin de ce compte-rendu: « Il faut... lutter contre la guerre, contre la psychose de guerre et travailler de toutes ses forces à l'avènement de la paix».

Par contre, nous ne pouvons souscrire à ce qui précède : « Il ne sert de rien de regimber contre ces mesures défensives, de s'insurger contre des procédés si barbares de réduire l'ennemi, il ne sert de rien de gémir; il faut agir, se préparer, obéir aux ordres donnés, se tenir au courant, suivre les cours de soins à donner aux blessés et aux gazés; ne pas croire, parce qu'on se prépare à se défendre, que la guerre soit imminente. »

Croire que l'on peut, à la fois, faire l'un et l'autre, d'une part, préparer la paix, de l'autre s'enrôler dans un système de défense militaire, car la défense contre les gaz, ce n'est pas autre chose, n'est-ce pas se leurrer étrangement? Je défie qui que ce soit, convaincu de la nécessité et de l'efficacité de la défense aérienne d'être capable, en même temps, de lutter contre la « psychose de guerre », car, ne nous y trompons pas, adhérer à cette défense, c'est fatalement créer cette psychose. Pour préparer la paix, il faut de toutes autres méthodes: c'est vivre selon l'esprit de justice, de bienveillance, de bonne volonté, seul capable d'empêcher ou de régler les conflits entre individus ou nations; méthode lente direz-vous... oui, mais seule efficace; c'est soutenir les sociétés pacifistes, le Service Civil, les objecteurs de conscience!

Dans un domaine aussi grave, n'abdiquons donc en rien notre esprit critique, quoiqu'il puisse nous en coûter. Faire un barrage contre la folie qui gagne le monde, voilà le rôle des femmes, plutôt que de s'affubler, elles et leurs enfants, du masque à gaz, honte et condamnation de notre civilisation.

Au sujet de l'efficacité de la défense aérienne les avis sont d'ailleurs très partagés; des chimistes, des militaires même sont tout à fait sceptiques. Rappelons aussi le mot d'une écolière, menée avec toute sa classe à l'exposition de défense aérienne: « Alors, si cela doit être ainsi maintenant, ce n'est pas la peine de vivre, il vaut mieux mourir ! »

Clara WALDVOGEL.

[1] Nous rappelons que, ainsi qu'on peut le lire chaque fois en toutes lettres sur chaque No de notre journal, « les articles signés n'engagent que leurs auteurs », et que, par conséquent, pas davantage cette correspondace que le compte-rendu auquel elle se réfère, et que nous n'avons publiés l'une et l'autre que par souci d'impartialité, ne peuvent être considérés autrement que comme l'opinion de leur auteur. (*Réd.*).

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE

HORTENSIA

au MONT-SUR-LAUSANNE

(Alt. 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. Son enseignement est à la fois pratique, intelligent et scientifique. Il permet aux futures maîtresses de maison de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoir-faire, la santé et le bien-être.

MÈRES DE FAMILLE

vos filles vous seront **reconnaissantes**

De leur avoir fait suivre **des cours de cuisine** (théoriques et pratiques).

De leur avoir fait donner **des leçons d'économie domestique :**

a) évolution de l'habitation, aménagement, entretien.

b) habillement, coupe, lingerie, broderie, etc.

De de leur avair fait apprendre **les bases rationnelles de l'hygiène et de la puériculture.** (Cours de puériculture donné par M. le professeur Delay.)

De leur avoir donné les moyens de devenir de parfaites ménagères et de bonnes mères de famille.

L'ÉCOLE MENAGÈRE « HORTENSIA » se charge pour vous de la formation professionnelle de votre jeune fille et la prépare à ses tâches futures.

Commencement du cours d'été à Pâques. Références auprès du Président du Comité de Patronage :

M. André SERMENT, syndic du Mont-sur-Lausanne.

Demandez prospectus et programme détaillé des cours à la Directrice : **Mlle Marguerite HORT.**

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance a siégé le 17 janvier, à Zurich. Au nombre des sujets à l'ordre du jour, nous relevons la déplorable affaire de la Commission fédérale de contrôle des prix dont notre dernière circulaire a déjà rendu compte. Mlle Nef a écrit à nouveau au Département de l'Economie publique pour lui exprimer notre déception et pour lui rappeler notre désir légitime d'être représentées dans la Commission par une femme s'occupant journellement d'achat et de consommation de matières et d'objets de première nécessité. Nous avons à notre disposition cinq candidates qualifiées, et nous espérons que, dans un avenir pas trop lointain, il sera fait droit à notre demande.

Notre pétition concernant le travail à domicile, étudiée et mise au point par notre Commission d'études législatives et l'Office suisse pour les professions féminines, a été envoyée à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers, et du travail.

La Commission de la paix a été constituée et a siégé pour la première fois. Dans la liste de ses membres parue dans le rapport de l'Alliance, il manque le nom de Mme Kammermann (Berne). La Commission déléguera l'un de ses membres à la séance de la paix, qui aura lieu à Zurich à l'occasion des séances du Comité de l'Alliance internationale pour le Suffrage.

Notre Comité reçoit de nombreux appels de secours, soit individuels, soit concernant d'autres Sociétés. L'Alliance ne pouvant y répondre, ses tâches étant ailleurs, nous proposerons aux membres de nos Sociétés de les mettre en rapport avec les malheureux qui s'adressent à nous.

La Commission établissant les programmes de la station de radiophonie « Beromünster » s'est adjoint une femme poète, Mme Julie Weidenmann à Saint-Gall. Notre présidente se mettra en rapport avec elle.

Une action en faveur de la Croix-Rouge suisse se prépare; il s'agit de s'assurer dans toutes les localités de quelque importance le matériel nécessaire en cas de guerre ou d'épidémie. L'Alliance, l'Association des femmes catholiques suisses, et la Société d'Utilité publique des femmes suisses étudient la chose en commun, et feront le nécessaire là où il n'y a point ou pas suffisamment de Samaritaines.

Mlle Nef, qui assiste aux séances du *Forum Helveticum,* rend compte des tendances de ce nouvel organisme d'étude et de propagande. Il y est notamment question de l'influence qu'exerce sur la politique le film tendancieux venant de l'étranger. A. DE M.

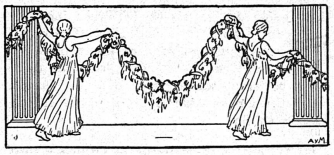

A travers les Sociétés

Une « soirée maraîchère » à l'Union des Femmes de Genève.

Toujours fertile en idées, la Commission des divertissements de notre Union a imaginé une « soirée-ceinture » au bénéfice des distributions de légumes, œuvre qu'une autre collaboratrice du *Mouvement* s'est chargée prochainement d'évoquer ici. Il tenait particulièrement à cœur à la Société fondatrice de créer une petite caisse spéciale d'aide fort nécessaire dans les cas de pénurie de dons en nature, ainsi que l'a expliqué, ce soir joyeux du 28 janvier, Mme Chapuisat, présidente.

Et ce fut la grande presse, et le grand succès, Spectacle pittoresque d'abord, décoration d'un goût parfait de la salle et des tables: grandes corbeilles de légumes et de fruits, natures-mortes aux parois, longues guirlandes d'oignons... Arrivent les participantes, chacune avec son pot et sa cuillère, et, généralement, en tenue rustique — beau costume ou improvisation — ainsi qu'il avait été recommandé.

Il faudrait, non pas un maigre entrefilet, mais une colonne, pour rendre un juste hommage aux organisatrices et actrices; pour décrire l'amusant défilé vers la soupe aux légumes et le pain fédéral, menu spartiate que des adjonctions diverses permettaient de corser en grossissant la recette. Mais, déjà, nous avons dépassé l'espace accordé, et cela sans mentionner les « surprises » attendues, qui furent aussi nombreuses que spirituelles et jolies, productions où les couplets des jeunes chanteuses et le piano de l'infatigable accompagnatrice, et les vers charmants sur torchons et casseroles, la prose inspirée, inimitable d'humour, sur les légumes, et la scène animée de l'inexperte ménagère, furent un feu roulant de verve. Naturellement, la salle risqua de s'écrouler sous les applaudissements. M.-L. P.

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

Nous réservons sous cette rubrique une place à toutes les demandes que les membres de cette Société désirent porter à la connaissance de nos lecteurs, espérant en s'adressant ainsi à un cercle plus étendu trouver plus facilement les renseignements, adresses, objets, etc., qui leur sont nécessaires pour leurs activités et œuvres sociales. Prière d'envoyer ces demandes à la rédaction du Mouvement, *17, rue Töpffer (téléphone (53168)* au plus tard *le lundi précédant la parution de chaque numéro de notre journal, et en indiquant le nom, l'adresse, le No de téléphone si possible, de celles qui les formulent et le nom de la Société et de l'institution au bénéfice desquelles elles sont faites.* (Réd.).

Mlle Lucile Jequier cherche pour le Dispensaire d'hygiène sociale de la Croix-Rouge plusieurs lits et voitures d'enfants (poussettes). S'adresser directement au Dispensaire, 3, rue St-Ours (téléphone 41.895).

Invitation à la Xme Journée des Femmes du Canton de Vaud

le jeudi 18 février 1937, à Lausanne,
Salle des XXII Cantons (Buffet de la Gare).

Mesdames,

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que la Xme « Journée des Femmes » du Canton de Vaud aura lieu le *jeudi 18 février 1937,* Salle des XXII Cantons, à Lausanne.

Nous espérons que cette nouvelle journée sera aussi utile et bienfaisante que les précédentes.

Le but de ces réunions est de rapprocher, en dehors de *tout esprit de parti,* les femmes de la ville et de la campagne, afin qu'elles étudient en commun les problèmes auxquels elles ne peuvent rester indifférentes.

Nous avons choisi comme objet d'étude de notre journée: *le problème social.*

Toutes les femmes, membres ou non-membres de Sociétés féminines, sont cordialement invitées.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses à cette Xe Journée, et que vous y apporterez un même idéal de bonne volonté et d'entr'aide. Nous sommes persuadées que, dans cet esprit, nous travaillerons au bien moral et au développement de notre pays.

Vous voudrez bien faire connaître cette réunion autour de vous. En venant de différents milieux et de différentes parties du canton, vous contribuerez à resserrer entre nous les liens d'une meilleure compréhension et d'une fraternité plus grande. C'est dans cet espoir, Mesdames, que les organisatrices de la « Journée » vous expriment leurs meilleurs sentiments.

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud:

La Présidente: F. FONJALLAZ.

La Secrétaire: L. COMTE.

Association pour le Costume vaudois:

La Présidente: J. BARRAUD.

La Secrétaire: A. BREUER.

Association agricole des Femmes vaudoises:

La Présidente: A. GILLABERT-RANDIN.

La Secrétaire: E. COLOMB.

PROGRAMME

10 h. 15. Chœur d'ensemble : *Chantons notre patrie.* — Allocution de M. le Président du Conseil d'Etat Baup, délégué du Conseil d'Etat.

La question sociale se pose-t-elle à chacun de nous? par M. le professeur D. Lasserre (Lausanne).

Le problème social dans la vie journalière, par Mlle M. Hahn, présidente de l'Association nationale des Amies de la jeune fille.

Prière patriotique de Jaques-Dalcroze.

14 h. 15. *Fidèle à son pays,* par Mme W. Barraud, présidente de l'Association pour le Costume vaudois.

Partie récréative: diction et chant.

Prière de faire part de cette invitation aux Sociétés féminines de votre localité (couture, chant, gymnastique, bienfaisance, etc.) en leur recommandant chaudement cette journée.

Les participantes sont invitées à apporter leurs provisions; elles pourront se faire servir un potage (50 ct.), pain et service compris); l'après-midi, à 16 h. 30, thé à discrétion (service compris) pour le prix de 50 ct. (vente de pâtisseries).

Les frais de la journée étant assez élevés, une modique somme de 50 ct. sera perçue à l'entrée.

Les séances commenceront à l'heure précise.

On peut encore se procurer des programmes-invitations auprès de Mlle Françoise Fonjallaz, à Epeisses, et Mlle L. Comte, avocate, rue du Midi, 15, à Lausanne.

C'est à une époque de difficultés et d'injustices économiques comme celle que nous traversons actuellement, où le coût de la vie est élevé et les salaires réduits, que le consommateur, anxieux, devrait surtout penser aux associations d'entr'aide que sont les

COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION!

La coopérative de consommation fournit toutes les marchandises de première nécessité dans la meilleure qualité et au plus bas prix possible. Contrairement à ce qui se passe dans les entreprises privées, elle répartit l'excédent d'exploitation entre tous les sociétaires-acheteurs. Plus le chiffre d'achats d'un sociétaire est élevé, plus forte est sa part d'excédent (ristourne). Il faut être aveugle pour ne pas voir les avantages d'un tel système!

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

VSK USC

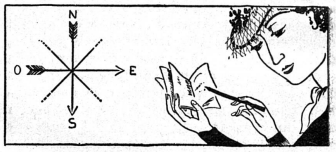

Carnet de la Quinzaine

Samedi 6 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. 16 h. 30: *Le camp de vacances du « Rayon »,* causerie par Mlle Alice Arnold. Musique par Mlle de Lucy-Fossarieu, cantatrice.

Id. LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, pâtisserie Landry, 8, Terreaux, 16 h.: Quatrième leçon du cours d'instruction civique, donné par M. Bonny, inspecteur des écoles.

Lundi 8 février:

GENÈVE: Soroptimist-Club, au Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invitées. *L'art de la brodeuse,* causerie par Mme Duboin.

Id. id. Association féminine d'éducation nationale, Radio-Genève, 18 h. 15: *Les troubles glandulaires chez les enfants,* causerie par T.S.F. par Mlle le Dr. Cécile Bertrand.

Mardi 9 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage, Union des Femmes et Lycéum-Club, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: *Nouveaux romans féminins,* causerie par Mme Vuilliomenet-Challandes (La Chaux-de-Fonds).

Vendredi 12 février:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, grande salle de l'Ecole d'études sociales pour femmes, 6, rue Charles-Bonnet, 18 h. 15 précises: *Le problème de la prostitution. Le rôle du service social dans la lutte antivénérienne,* 5e et dernière leçon du cours public organisé par le Cartel. Sujet introduit par Mlle le Dr. Schaetzel, avec le concours de Mlle Escaré, infirmière spécialisée du dispensaire antivénérien de Grenoble.

Id. id. Union des Travailleurs sociaux, Ecole sociale. 19 h.: Séance administrative mensuelle, à l'issue de la conférence de Mlles Schaetzel et Escaré. Taverne sans alcool de Plainpalais, 19 h. 45: Souper en l'honneur de Mlle Escaré, suivi d'un échange de vues sur les questions traitées par les conférenciers du Cours sur le problème de la prostitution.

Samedi 13 février:

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste et Association des arts et métiers féminins, au Home des Amies de la Jeune Fille, 12, rue F. Courvoisier, de 14 h. 30 à 16 h. 30: consultation juridique mensuelle gratuite, offerte à toutes les femmes, par Mme J. Robert-Challandes, avocat.

Mercredi 17 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement. *La situation internationale,* causerie par M. le prof. Ruyssen. Invitation cordiale à toutes les femmes que le sujet intéresse.

Id. id. Association genevoise de Femmes universitaires, Athénée, 20 h. 30: *Deux aspects de la poésie d'Anna de Noailles,* par Mlle Marg. Evard, Dr. ès lettres.

Jeudi 18 février:

LAUSANNE: Salle des XXII Cantons, 10 h. 15: Journée des femmes du canton de Vaud (voir détails plus haut).

Vendredi 19 février:

GENÈVE: Université Ouvrière, Aula de l'Ecole du Commerce, 20 h. 30: *La place de la femme dans la vie suisse,* conférence publique et gratuite par M. Georges Thélin.

Id. id. Groupement genevois La Femme et la Démocratie, Salle Centrale, 1er étage, 20 h. 30: Première conférence d'un cours en 5 séances: *La liberté démocratique en Suisse* : par M. le professeur Pierre Bovet.

Id. id. Comité d'Entente des grandes Associations internationales, Société des Nations, 10 h. 30: *Rapports divers. Participation à l'Exposition internationale de Paris. Relations entre l'Orient et l'Occident.* — 15 h.: *Radiodiffusion et cinématographie. L'enseignement de l'histoire et la S. d. N. La littérature pour la jeunesse.* Etc.

Samedi 20 février:

GENÈVE : Comité d'Entente des grandes Associations internationales, Société des Nations, 10 h.: *Le non-emploi des jeunes intellectuels. Les loisirs ouvriers et l'aspiration ouvrière pour la culture.* — 15 h.: *L'éducation et le sens de l'universel. Conférences et voyages d'éducateurs. La presse facteur de paix et d'éducation. Le service social et la paix.* Etc.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER